

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 avril 2020**

Séance ordinaire du 6 avril 2020

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue par voie visioconférence, le lundi 6 avril 2020 à 20 h, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

Moment de réflexion

À 20 h, un moment de réflexion est tenu.

2020-04-315

Séance à huis clos

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

Considérant le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence jusqu'au 7 avril 2020;

Considérant l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au Conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du Conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du Conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'accepter que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du Conseil et la directrice générale et secrétaire-trésorière puissent y participer par visioconférence.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-04-316

Ordre du jour

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'adopter l'ordre du jour, le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 avril 2020**

Procès-verbal de mars 2020

2020-04-317 Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance tenue en mars 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 mars 2020, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-04-318 **Comptes**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 6 avril 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 94 941,16 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-04-319 **Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens**

Considérant les dispositions de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens*;

Considérant les dispositions du *Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens*, lequel est entré en vigueur le 3 mars 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- de désigner Monsieur Samuel Nadeau, inspecteur municipal, ainsi que les agents de la Sûreté du Québec pour mettre en application le *Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens*;
- d'autoriser les personnes ci-haut mentionnées à effectuer les inspections, les saisies et la délivrance des constats d'infraction, le tout, conformément audit Règlement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Liste de la correspondance

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 6 avril 2020.

2020-04-320 **Défi Vélo Mag en Montérégie 2020 : autorisation de passage**

Considérant que le samedi 20 juin 2020 aura lieu la randonnée cyclo touristique *Défi Vélo Mag en Montérégie 2020* organisée par Vélo Québec Événements;

Considérant que les cyclistes emprunteront la piste cyclable et traverseront le 8^e et le 9^e Rang;

Considérant que les organisateurs demandent une autorisation de passage;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 avril 2020**

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser le passage du *Défi Vélo Mag en Montérégie 2020* sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-04-321

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECO) 2019-2023 : appui

Considérant que le gouvernement fédéral a révisé les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence et exclu certains projets municipaux tels que les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages municipaux et les entrepôts;

Considérant que l'ensemble de ces travaux était admissible dans la première entente qui s'est terminée le 31 décembre 2018;

Considérant que cette décision ne reconnaît pas la compétence des gouvernements de proximité que sont les municipalités québécoises à planifier et décider les travaux de construction et d'amélioration des équipements de leur communauté;

Considérant que les municipalités sont les gouvernements les mieux placés pour prioriser les travaux de leur communauté;

Considérant que plusieurs projets de municipalités québécoises sont remis en question en raison de la décision du gouvernement fédéral;

Considérant que plusieurs municipalités du Québec qui ne sont pas dotées d'infrastructures tel un réseau d'aqueduc et d'égout ne pourront utiliser leur enveloppe réservée parce que les projets qu'elles avaient planifiés ne sont plus acceptés;

Considérant qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision et de réintroduire les bâtiments municipaux dans la liste des projets admissibles;

Considérant qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral d'ajouter des infrastructures importantes comme les ouvrages de rétention dans cette même liste;

Considérant qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de rendre admissibles les dépenses liées aux travaux "en régie", c'est-à-dire le coût des employés municipaux assignés à un projet;

Considérant que le gouvernement du Québec est intervenu à plusieurs reprises pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

Considérant que la députée de Saint-Jean à la Chambre des communes met de la pression sur la ministre de l'Infrastructure, Madame Catherine McKenna, afin de revoir les critères d'admissibilité des projets;

Considérant que la députée de Saint-Jean à la Chambre des communes recueille des témoignages et des résolutions de municipalités touchées par le problème causé par le gouvernement fédéral;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 avril 2020**

- d'appuyer la députée de Saint-Jean à la Chambre des communes dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissible le coût des employés municipaux assignés à un projet;
- de transmettre copie de cette résolution à la députée de Saint-Jean à la Chambre des communes et à la ministre fédérale de l'Infrastructure, Madame Catherine McKenna.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Corporation de développement communautaire (CDC) Haut-Richelieu-Rouville

Les membres du Conseil ont reçu copie de la lettre datée du 11 mars 2020 de Monsieur Jérémy Fleury, président de la CDC Haut-Richelieu-Rouville, sollicitant le soutien de la Municipalité en devenant membre de l'organisme.

Les membres du Conseil ne désirent pas donner suite à cette demande.

2020-04-322

Centre d'action bénévole de Farnham

Considérant le courriel daté du 1^{er} avril 2020 de Madame Roxanne Roy-Landry, directrice du service des loisirs, culture et tourisme de la Ville de Farnham, demandant une contribution financière de la Municipalité afin de soutenir le projet de livraison d'épicerie soutenu par le Centre d'action bénévole et la Ville de Farnham;

Considérant que la contribution servira principalement à rembourser l'essence des bénévoles;

Considérant que les citoyens de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville bénéficient de ce service;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 500 \$ au Centre d'action bénévole de Farnham, à titre de contribution pour soutenir le projet de livraison d'épicerie;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Dons » du budget 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8^e Rang : vitesse

Les membres du Conseil ont reçu copie d'une lettre de résidents du 8^e Rang concernant la vitesse excessive de certains automobilistes qui empruntent ce rang. Il est également suggéré à la Municipalité de revoir la vitesse permise dans le secteur concerné qui est présentement fixée à 50 km/h, d'envisager la pose d'une butte de réduction de vitesse ou d'installer un panneau d'arrêt.

Les membres du Conseil feront des vérifications au cours du mois d'avril. Le dossier est reporté à une séance ultérieure.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 avril 2020**

Pompiers volontaires : pénalités financières

2020-04-323

Considérant que dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19, plusieurs pompiers volontaires et à temps partiel dans la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville sont admissibles au chômage et à l'aide financière d'urgence;

Considérant que le fait d'être pompier volontaire ou à temps partiel pénalise ces derniers de toute forme d'aide financière et que certains d'entre eux ne veulent plus répondre aux interventions afin de ne pas être pénalisés;

Considérant que le service de sécurité incendie ne peut se permettre d'avoir un nombre réduit de pompiers en cette période de pandémie;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- de demander qu'il n'y ait pas de pénalités financières pour les pompiers volontaires et à temps partiel qui doivent assurer une garde ou répondre à une intervention, en vertu des programmes d'aide financière déjà annoncés ou à venir;
- de transmettre la présente à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) et au ministère de la Sécurité publique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-04-324

Commission scolaire des Hautes-Rivières - Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2019-2022

Considérant la lettre datée du 27 mars 2020 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières demandant l'avis de la Municipalité concernant le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2019-2022 annexé à cette lettre;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'aviser la Commission scolaire des Hautes-Rivières que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville est d'accord avec le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2019-2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-04-325

Bureau municipal : fermeture au public

Considérant que dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19, le bureau municipal a été fermé au public;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'entériner la décision de fermer le bureau municipal au public jusqu'à ce que la situation soit revenue à la normale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-04-326

Taxes municipales : intérêts et pénalités

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant que l'état d'urgence sanitaire a été prolongé et est toujours en vigueur;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 avril 2020**

Considérant que les membres du Conseil désirent aider les contribuables de la Municipalité en fixant le taux d'intérêt et la pénalité à 0 %;

Considérant que le taux d'intérêt (art 981 du *Code municipal du Québec*) et la pénalité (art 250.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*) peuvent être fixés et modifiés par résolution;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de fixer à 0 % le taux d'intérêt et la pénalité, effectif depuis le 13 mars 2020, pour toutes taxes ou compensations imposées ainsi que pour toutes les créances impayées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Avis de motion

Règlement modifiant le règlement décrétant l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2020

Monsieur le conseiller Gaétan Coutu donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2020-450-1 modifiant le règlement numéro 2020-450 décrétant l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2020.

Le projet de règlement 2020-450-1 est déposé.

Le projet de règlement modifie le règlement 2020-450 en abrogeant l'article 14 concernant le taux d'intérêt et la pénalité.

2020-04-327

Brigadière scolaire

Considérant que les écoles du Québec sont fermées en raison de la pandémie de COVID-19;

Considérant que les services de la brigadière scolaire ne sont plus nécessaires pour toute la période de fermeture de l'école Notre-Dame-du-Sourire;

Considérant les programmes de soutien du revenu pour les travailleurs instaurés par le gouvernement fédéral;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'entériner la mise à pied de Madame Solange Robert à compter du 27 mars 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Marquage de la chaussée

Le dossier concernant l'octroi du contrat de marquage de la chaussée pour l'année 2020 est reporté à une séance ultérieure.

2020-04-328

Fauchage le long des chemins 2020 : contrat

Considérant l'offre de service de André Paris inc. concernant le fauchage le long des chemins pour l'année 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 avril 2020**

- d'octroyer le contrat de fauchage le long des chemins 2020 à André Paris inc., selon les termes de l'offre de service datée du 19 mars 2020, le tout pour un montant de 5 595 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Voirie » du budget 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-04-329 Balayage de rues

Considérant que les membres du Conseil désirent que certaines rues de la Municipalité soient balayées;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat de balayage des rues, dans la partie de la Municipalité desservie par le réseau d'aqueduc et d'égout, à Balayage Rive-Sud à un taux maximal de 97 \$ de l'heure plus les frais de transport, le tout pour un montant maximal de 1 000 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Voirie » du budget 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-04-330 Rang des Écossais/rue Bonvouloir : réaménagement de l'intersection

Considérant que de nouvelles simulations autoturn sont nécessaires dans le dossier de réaménagement de l'intersection du rang des Écossais (Route 233) et de la rue Bonvouloir;

Considérant que les honoraires pour la réalisation des travaux sont assumés par Expédition D.M. inc.;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat à FNX, selon les termes des points #1 et #2 de l'offre de service datée du 20 janvier 2020, le tout pour un montant de 2 320 \$ plus taxes, le coût pour le point #3 concernant la partie plan et devis et appel d'offres devra être réévalué ultérieurement;
- d'autoriser l'émission d'une facture à Expédition D.M. inc. correspondant au coût dudit contrat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Véhicule

Le dossier concernant le besoin d'un deuxième véhicule lors de la réalisation de travaux de voirie, afin de se conformer aux normes de sécurité, est reporté à une séance ultérieure. Pour le moment, la Régie des incendies prête une camionnette à la Municipalité.

2020-04-331 Journalier

Considérant que les membres du Conseil désirent embaucher un journalier pour seconder l'inspecteur municipal lors de la réalisation de travaux de voirie nécessitant la présence de deux personnes;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 avril 2020**

- d'entériner l'embauche de Monsieur Dominic Drouin à titre de journalier, aux conditions prévues au document intitulé « Conditions de travail – Voirie – remplacement - 2 décembre 2019 ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Eau potable : bilan annuel

Le bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, préparé par Aquatech, est déposé.

Rapport des permis

Le rapport des permis émis pour le mois de mars 2020 est déposé.

2020-04-332

Office d'habitation de Brome-Missisquoi: budget 2020

Considérant la lettre datée du 26 février 2020 de Madame Julie Désourdy, commis comptable de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi, concernant le budget 2020 de l'ensemble des municipalités de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi;

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du budget;

Considérant que la contribution de la Municipalité correspond à 10 % du déficit prévu pour l'ensemble immobilier (#1284) de Sainte-Brigide-d'Iberville;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'approuver le budget 2020 de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi;
- d'autoriser l'émission d'un chèque de 12 292 \$ représentant le paiement de la contribution municipale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapports du maire et des comités

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

Affaires diverses

Il n'y a aucun sujet au point « Affaires diverses ».

2020-04-333

Levée de la séance

Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Patrick Bonvouloir, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 avril 2020**

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Patrick Bonvouloir, maire